



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 22-2021 - séance du 28 juin 2021 - Orale

**Participation communale à la réfection de la Gare MVR de St-Légier Gare
Bouclément du préavis 01/2020**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis 01-2020 :

Préavis voté CHF 319'200.00

Montant dépensé CHF 319'200.00

Cette somme a été imputée dans les comptes 2020 (365700/18000).

Cette somme a été annoncée dans le formulaire des dépenses thématiques.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
A. Bovay		J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 7 juin 2021

M. Dominique Epp, municipal

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances